

BULLETIN D'ADHÉSION

OU DE RENOUVELLEMENT

2023



Bulletin à retourner, accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :

Association du Refuge des Tortues
2920 route de Paulhac
31660 Bessières

www.lerefugedestortues.fr

☎ 05 32 53 67 35

✉ refugedestortues@gmail.com

📘 Association Du Refuge Des Tortues

📱 [le_refuge_des_tortues](https://www.instagram.com/le_refuge_des_tortues)

Nous soutenir, c'est agir en faveur de la nature et des tortues.

Nom :

Prénom :

Raison sociale :

Adresse :

Date de naissance: / /

Téléphone :

Mail :

Fait le : / / 2023

À :

Signature :

Je déclare adhérer à l'Association du Refuge des Tortues et je verse la somme de :

Membre Adhérent :

- 10 € Tarif réduit (Étudiant, Demandeur d'emploi), pass annuel nominatif
- 35 € Tarif normal, pass annuel nominatif
- 200 € Tarif Entreprise

Membre Bienfaiteur :

- À partir de 50 €, personne physique, pass annuel nominatif + 1 invité
- Montant :

Je fais un don :

- Je fais un don d'un montant de :
- CH CB ESP VIR

- Renouvellement d'adhésion.
- Placement de tortue(s).
- Je déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'A.R.T.
- En cas de don, je souhaite recevoir un reçu fiscal.

Association reconnue d'intérêt général :

L'Association du Refuge des Tortues est reconnue d'intérêt général depuis le 19 décembre 2017. Chaque donateur peut bénéficier d'une réduction d'impôt dont le montant est égal à 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi, si vous donnez 100€ à l'Association du Refuge des Tortues, vous obtiendrez 66% de réduction d'impôt et au final cela vous coûtera réellement 34€. Sur simple demande, nous vous transmettrons un reçu fiscal [CERFA 11580*03] pour justifier de votre don.

L'adhésion à l'Association du Refuge des Tortues est annuelle et basée sur l'année civile. Elle est donc valable pour l'année en cours.

Pour faire un virement bancaire, IBAN : FR76 1310 6005 0020 0009 8201 496 / Banque : Crédit Agricole